



CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 17 FEVRIER 2011

à 19 heures

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents :

MM. Nicolas FLOCH, Patrick AUTRET, François BOURDON, Claude CAVAREC, Stéphane CLOAREC, Jean-Marc CUEFF, Hervé JEZEQUEL, Pascal LE PAPE, François MOAL, Jean-Yves PENDU, Pierre ROIGNANT, Pascal ROUE, Pierre SAUTY, Bernard SIMON, Mlles Monique BECAM, Françoise CADIOU, Morgane COZ, Anne DANIELOU, Christine MOAL, Mmes Katiba ABIVEN, Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Thérèse CABIOCH, Michèle FRANCOIS-GUIVARCH, Claire LECOQ, Céline LEMOIGNE, Odile MULNER-LORILLON, Marie-Paule PRIGENT-GUERER et Joëlle TOUS-MADEC

Procuration :

Mme Nathalie QUEMENER

Mandataire :

M. Stéphane CLOAREC mandataire de Mme Nathalie QUEMENER

Date de la convocation : 9 février 2011

Secrétaire de séance : Mme Michèle FRANCOIS-GUIVARCH

Monsieur le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de Monsieur Philippe LAMBERT.

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire précise qu'il souhaite inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour qui fera l'objet de la question n° 9 : demande de subvention pour la sacristie de la cathédrale ; le point n° 9 devient n° 10.

Sans opposition d'aucune part, ce point est porté à l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 19 heures.

1. - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU 19 JANVIER 2011

(Rapporteur : M. le Maire)

le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents

2.1- EXERCICE 2010

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

(Commune et budgets annexes)

(Rapporteur : M. François BOURDON)

La lecture des comptes administratifs relatifs à l'exercice 2010 pour les budgets de la commune, cantine, eau, assainissement, lotissements de Kerannou, Kervent, Pors Pella, port de Pempoul et lotissement de Kervarqueu amène à constater les résultats suivants:

(REPORTS COMPRIS)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
COMMUNE			
	6 749	7 433	
FONCTIONNEMENT	129,83	221,64	684 091,81
	4 395	3 430	
INVESTISSEMENT	678,26	414,62	-965 263,64
EAU			
FONCTIONNEMENT	178 122,20	319 718,55	141 596,35
INVESTISSEMENT	74 809,41	307 112,65	232 303,24
ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT	405 325,15	433 517,53	28 192,38
INVESTISSEMENT	416 434,83	308 812,61	-107 622,22
CANTINE			
FONCTIONNEMENT	166 814,80	178 943,04	12 128,24
INVESTISSEMENT	868,00	7 349,83	6 481,83
LOTISSEMENT KERANNOU			
FONCTIONNEMENT	197 838,17	197 838,17	0,00
INVESTISSEMENT	451 031,22	451 031,22	0,00
LOTISSEMENT KERVENT			
FONCTIONNEMENT	589 221,59	589 221,59	0,00
INVESTISSEMENT	486 478,60	486 478,60	0,00
LOTISSEMENT PORS PELLA			
FONCTIONNEMENT	79 873,82	79 873,82	0,00
INVESTISSEMENT	39 936,91	39 936,91	0,00

LOTISSEMENT KERVARQUEU

FONCTIONNEMENT	32 990,68	32 990,68	0,00
INVESTISSEMENT	32 990,68	4 732,48	-28 258,20

PORT DE PEMPOUL

FONCTIONNEMENT	33 576,38	40 156,54	6 580,16
INVESTISSEMENT	21 423,39	29 328,68	7 905,29

A l'issue de l'examen des comptes administratifs 2010, Monsieur PENDU s'interroge sur le différentiel important constaté au compte 67 par rapport au prévisionnel 2010 communal.

M. François BOURDON explique que ces recettes supplémentaires en fonctionnement proviennent du produit des cessions de l'année 2010, à savoir :

- les haras pour 150.000,00 euros,
- le logement des haras pour 48.000,00 euros,
- le bâtiment La Meuse pour 44.000,00 euros

L'ensemble des comptes administratifs est soumis au vote par M. Hervé JEZEQUEL, 1^{er} Adjoint.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 22 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-Marie
ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)**

2.2 - EXERCICE 2010**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION**

(Rapporteur : M. François BOURDON)

Considérant qu'il y a concordance entre les écritures et les résultats des comptes administratifs et des comptes de gestion pour la commune et les budgets annexes, je vous propose d'approuver, conformément aux dispositions de l'article D.2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les comptes de gestion de l'exercice 2010 dressés par M. TANGUY, receveur municipal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

2.3 - SITUATION DES MARCHES PUBLICS AU 31 DÉCEMBRE 2010

(Rapporteur : M. François BOURDON)

M. François BOURDON donne lecture de la situation des marchés publics arrêtée à la date du 31 décembre 2010 :

<u>DATE de Notification</u>	<u>MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES SOLDES AU 31 DECEMBRE 2010</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHE</u>
Janvier 2010	ASSURANCES ANNEE 2010 RESPONSABILITE CIVILE GENERALE ALLIANZ	22.500,48 €
Janvier 2010	ASSURANCES ANNEE 2010 FLOTTE AUTOMOBILE ALLIANZ	16.443,66 €
Janvier 2010	ASSURANCES ANNEE 2010 - MULTIRISQUES DOMMAGES AUX BIENS ALLIANZ	33.642,30 €
Janvier 2010	ASSURANCES ANNEE 2010 – PROTECTION JURIDIQUE GENERALE - DAS	1.923,70 €
Janvier 2010	ASSURANCES ANNEE 2010 – GARANTIE AUTO MISSION - ALLIANZ	826,51 €
Janvier 2010	ASSURANCES ANNEE 2010 – EMBARCATION MARITIME - ALLIANZ	279,30 €
Janvier 2010	ASSURANCES ANNEE 2010 – COUVERTURE DES OBLIGATIONS STATUTAIRES DE L'EMPLOYEUR A L'EGARD DES AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES - GAN	82.935,20 €

<u>DATE de Notification</u>	<u>MARCHES DE TRAVAUX EN COURS AU 31 DECEMBRE 2010</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHE</u>
29 avril 2010	RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET BRANCHEMENT PLOMB RUES DE VERDUN, ST ROCH, RUE DE LA CHAISE, OCM, VENELLE DE VERDUN - LYONNAISE DES EAUX	173.593,42 €
29 avril 2010	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2010 RUE DE KERGLAZ ET RUE DE PLOUENAN - EUROVIA	84.788,03 €
4 août 2010	AMENAGEMENT D'UN PARC PAYSAGER VENELLE ST ROCH – JO SIMON	147.807,66 €
17 novembre 2010	TRAVAUX D'EAU POTABLE 2010 – RENOUVELLEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE ET BRANCHEMENTS PLOMB RUE DES CARMES - FORCLUM	56.149,81 €

<u>DATE de Notification</u>	<u>MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE EN COURS AU 31 DECEMBRE 2010</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHE</u>
19 mai 2010	REALISATION D'UN SCHEMA D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE KERVARQUEU ET MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE – A & T OUEST	49.968,88 € + 5,5 % du montant des travaux
13 juillet 2010	MISSION D'ASSISTANCE – CONSEIL POUR LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – 3CO	14.352,00 €
30 juillet 2010	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ASCENSEUR OU D'UNE PLATE FORME ELEVATRICE DANS LA MAIRIE – ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'AMENAGEMENT	11.302,20 €

4 août 2010	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REMISE EN ETAT DU PONT RAIL DE PEN ARVERN RUE DE SIECK – SOGREAH CONSULTANTS	17.940,00 €
-------------	--	-------------

DATE de Notification	MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES EN COURS AU 31 DECEMBRE 2010	MONTANT TTC DU MARCHE
Juillet 2010	RESTAURATION SCOLAIRE – FOURNITURES DE REPAS – VILLE DE MORLAIX-KEGIN GREIZ	2,52 €/repas à titre indicatif 160.335,00 €
Avril 2010	FOURNITURES DE BUREAU – OFFICE DEPOT	8.000,00 € minimum
Avril 2010	FOURNITURES DE PAPIERS – FIN’PAP	2.500,00 € minimum
Avril 2010	FOURNITURES DE CONSOMMABLES D’IMPRESSION – OFFICE DEPOT	3.500,00 € minimum

Vote favorable à l’unanimité des membres présents

3.1 – EXERCICE 2011 – AFFECTATION DES RESULTATS

(Rapporteur : M. François BOURDON)

BUDGET DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement	Excédent de affecté	684 091,81	
	au 1068 de la section d'investissement pour		684 091,81
Section d'investissement	Déficit de reporté	965 263,64	
	au 001 : déficit d'investissement reporté		965 263,64

BUDGET DE L'EAU

Section de fonctionnement	Excédent de affecté	141 596,35	
	au 1068 de la section d'investissement pour		141 596,35
Section d'investissement	Excédent de reporté	232 303,24	
	au 001 : excédent d'investissement reporté		232 303,24

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement	Excédent de affecté	28 192,38	
	au 1068 de la section d'investissement pour		28 192,38
Section d'investissement	Déficit de	107 622,22	

reporté au 001 : déficit d'investissement 107 622,22

BUDGET DE LA CANTINE

Section de fonctionnement Excédent de **12 128,24**
reporté au 002 : excédent de fonctionnement reporté 12 128,24

Section d'investissement Excédent de **6 481,83**
reporté au 001 : excédent d'investissement reporté 6 481,83

BUDGET DU LOTISSEMENT DE KERVARQUEU

Section d'investissement Déficit de **28 258,20**
reporté au 001 : déficit d'investissement 28 258,20

BUDGET DU PORT DE PEMPOUL

Section de fonctionnement Excédent de **6 580,16**
reporté au 002 : excédent de fonctionnement reporté 6 580,16

Section d'investissement Excédent de **7 905,29**
reporté au 001 : excédent d'investissement reporté 7 905,29

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-Marie
ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

3.2 – EXERCICE 2011 – VOTE DES TAUX FISCAUX

(Rapporteur : M. François BOURDON)

Le projet de budget primitif de l'exercice 2011 prévoit une recette de 3 292 400 euros à taux constants selon une hypothèse de hausse des bases de 3% pour la taxe d'habitation et la taxe foncière et de 0,50% pour le foncier non bâti.

Il est donc proposé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2010, à savoir :

TAXES	TAUX	PRODUIT FISCAL
Habitation	13,61 %	1 477 669 €
Foncière	18,69 %	1 701 761 €
Foncière non bâti	44,36 %	112 970 €
		3 292 400 €

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-Marie
ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

3.2 – EXERCICE 2011 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

(Rapporteur : M. François BOURDON)

Après lecture des crédits inscrits aux différents chapitres et vous avoir fourni les explications utiles sur les propositions budgétaires, je vous demande d'accepter les projets de budget pour l'exercice 2011 aux montants suivants.

COMMUNE

	RESTE A REALISER	SOLDE REPORTE	CREDITS VOTES	TOTAL
DEPENSES	1 644 852,17	965 263,64	10 964 434,65	13 574 550,46
RECETTES	100 000,00	0,00	13 474 550,46	13 574 550,46

INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 644 852,17	965 263,64	3 814 798,65	6 424 914,46
RECETTES	100 000,00		6 324 914,46	6 424 914,46

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			7 149 636,00	7 149 636,00
RECETTES			7 149 636,00	7 149 636,00

EAU

	RESTE A REALISER	SOLDE REPORTE	CREDITS VOTES	TOTAL
DEPENSES	348 032,61	0,00	763 051,26	1 111 083,87
RECETTES	0,00	232 303,24	878 780,73	1 111 083,97

INVESTISSEMENT				
DEPENSES	348 032,61	0,00	362 355,92	710 388,53
RECETTES	0,00	232 303,24	478 085,39	710 388,63

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00		400 695,34	400 695,34
RECETTES	0,00		400 695,34	400 695,34

ASSAINISSEMENT

	RESTE A REALISER	SOLDE REPORTE	CREDITS VOTES	TOTAL
DEPENSES	67 236,56	107 622,22	735 692,49	910 551,27
RECETTES	0,00	0,00	910 551,27	910 551,27

INVESTISSEMENT				
DEPENSES	67 236,56	107 622,22	297 542,02	472 400,80
RECETTES			472 400,80	472 400,80

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			438 150,47	438 150,47
RECETTES			438 150,47	438 150,47

CANTINE

	RESTE A REALISER	SOLDE REPORTE	CREDITS VOTES	TOTAL
DEPENSES	0,00	0,00	242 856,17	242 856,17
RECETTES	0,00	18 610,07	224 246,10	242 856,17
INVESTISSEMENT				
DEPENSES			34 000,00	34 000,00
RECETTES		6 481,83	27 518,17	34 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			208 856,17	208 856,17
RECETTES		12 128,24	196 727,93	208 856,17

LOTISSEMENT DE KERVARQUEU

	SOLDE REPORTE	BP	TOTAL
DEPENSES	28 258,20	543 483,60	571 741,80
RECETTES	0,00	571 741,80	571 741,80
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	28 258,20	271 741,80	300 000,00
RECETTES		300 000,00	300 000,00
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	0,00	271 741,80	271 741,80
RECETTES	0,00	271 741,80	271 741,80

PORT DE PEMPOUL

	SOLDE REPORTE	BP	TOTAL
DEPENSES	0,00	61 407,77	61 407,77
RECETTES	14 485,45	46 922,32	61 407,77
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	0,00	22 358,01	22 358,01
RECETTES	7 905,29	14 452,72	22 358,01
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	0,00	39 049,76	39 049,76
RECETTES	6 580,16	32 469,60	39 049,76

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-Marie
ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

4 – VOTE DES SUBVENTIONS 2011

(Rapporteur : Mme Odile MULNER-LORILLON)

M. le Maire présente à l'assemblée les propositions de subventions émanant des travaux de la commission après instruction des demandes par les services municipaux.

Après discussions, les listes figurant ci-dessous et détaillant les sommes attribuées aux associations ou établissements scolaires sont soumises au vote.

ASSOCIATIONS SPORTIVES	Montant voté
Stade Léonard Kreisker	9 800,00 €
Centre Nautique St Pol	5 000,00 €
Centre nautique (Mouillages)	1 500,00 €
St Pol tennis Club	8 000,00 €
ESK Tennis de Table	1 950,00 €
Kiai club	1 950,00 €
ACL Compétition	1 700,00 €
Handisport Club Léonard	3 000,00 €
St Pol Athlétic Club	4 500,00 €
Basket club léonard	9 000,00 €
Collège Jacques Prevert	1 850,00 €
Cie D'arc de St Pol	3 200,00 €
Gym entretien détente	1 200,00 €
Yoga Mosaïque	140,00 €
Circuit pédestre du Haut Léon	650,00 €
ASCGO	900,00 €
Courses Pédestres St Pol-Morlaix	2 000,00 €
Asso sportive de La Charité	1 000,00 €
Education Sportive Canine du léon	700,00 €
Rythme Vital	150,00 €
Dynamique Club Léonard	600,00 €
Yole Club St Politain	1 400,00 €

Pétanque Club St Pol	1 500,00 €
Morlaix St Pol Gymnastique	1 700,00 €
Hand Ball Club Haut Léon	930,00 €
OMS	2 000,00 €
OMS	1 000,00 €

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

Elan du Kreisker	4 900,00 €
St Pol Step Gym Loisirs	280,00 €

M. Stéphane CLOAREC et Mme Céline LEMOIGNE ne participent pas au vote
Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 21 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS OMS MANIFESTATION EXCEPTIONNELLE	Montant voté
Vents et Marée	700,00 €

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

CONVENTIONS SPORTS & SCOLAIRES	Montant voté
Centre nautique Investissement	5 353,65 €
Voile scolaire Centre Nautique/ Ecoles primaires	26 278,70 €
Collège Jacques Prévert / Voile Scolaire	3 138,47 €

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

Collège Ste Ursule/ Voile Scolaire	3 138,47 €
------------------------------------	------------

M. Stéphane CLOAREC ne participe pas au vote
Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 22 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

ASSOCIATIONS SCOLAIRES LOCALES	Montant voté
Amicale Laïque (M.Curie, J.Jaurès)	1 500,00€
Association Transport scolaire de Trégondern	1 000,00€
A.E.P. Ecole Diwan	1 000,00€

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

ASSOCIATIONS CULTURELLES	Montant voté
Cinéma Le Majestic	10 000,00€
Cercle Celtique Bleuniadur	3 500,00€
Bagad Kevrenn Kastell	4 500,00€
Histoire et Archéologie	500,00€
Association Les amis de Trégondern	250,00€
Théâtre de la rive	500,00€
Jeunesse Musicale de France	300,00€
HeSCO	200,00€
Le chant de la Rive	400,00€

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

Association La Prébendale	3 000,00€
---------------------------	-----------

Melle Christine MOAL ne participe pas au vote
Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 22 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON,

ASSOCIATIONS LOCALES D'ANIMATION	Commission Animation Vie Associative
La Saint Politaine	5 000,00€
Association Danses Traditionnelles	800,00€
Association des Villes de France - AVF	600,00€
Comité des fêtes de la Plage Ste Anne	400,00€
Comité des fêtes de Trégondern	400,00€
Le messenger Léonard - Colombophile	600,00€

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

Confrérie de l'artichaut	500,00€
--------------------------	---------

M. Hervé JEZEQUEL ne participe pas au vote
Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 22 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

Chorale Si On Chantait	1 000,00€
------------------------	-----------

Mmes Céline LEMOIGNE et Katiba ABIVEN ne participent pas au vote
Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 21 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

ASSOCIATIONS DIVERSES LOCALES	Montant voté
Scouts et guides de France	800,00€
Foyer des retraités	800,00€
Accueil St Jean	150,00€

Pétanque Loisirs Retraite	150,00€
Vie montante - MCR	300,00€
Union locale des Anciens combattants	300,00€
FNACA	300,00€
Association des officiers mariniers quartiers maîtres	300,00€
Médaillés Militaires de St Pol de Léon - AOOMM	150,00€
Association de pêche et de protection du milieu aquatique	200,00€
Société de chasse	300,00€
Pêcheurs Sportifs Léonard	400,00€
Pêcheurs Plaisanciers Sportifs de Pempoul	300,00€
Amicalement'Votre	420,00€

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)**

ASSOCIATIONS EXTERIEURES D'ANIMATION	Montant voté
SPREV - visites estivales	2 800,00 €
Tango à la mer – Festival St-Pol	3 000,00 €
Courses hippiques de Morlaix : Prix de la ville de St-Pol	600,00 €
Association l'Embellie : Interventions à Kersaudy et Bibliothèque	150,00 €
Café des sciences : interventions St-Pol + lycée	200,00 €
RESAM	0,00 €
C.L.C.V. Consommation, logement, cadre de vie	0,00 €
Vita'Gym Pougoulm	0,00 €
Eau et Rivières	0,00 €
Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation	0,00 €

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

PARTICIPATIONS COTISATION	Montant voté
Union des Villes d'art et d'histoire et des villes historiques de Bretagne	1 708,00€
Orgues en Finistère	80,00€
Fondation patrimoine	250,00€

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

ASSOCIATIONS HUMANITAIRES-SOCIALES- MEDICALES LOCALES OU AVEC INTERVENANTS LOCAUX	Montant voté
Fraternité des malades et handicapés	500,00 € ajustement examiné semestre 2
Peuples solidaires St Pol Morlaix	600,00 €
Haut Léon solidaire de l'Europe de l'Est	400,00 €
Association Bretagne Solidaire du Maroc (St Pol)	200,00 €
Amicale des donateurs de sang de St Pol et sa Région	200,00 €
Secours Catholique	300,00 €
Les restaurants du cœur	1 000,00 €
Comité Léonard contre les myopathies - Téléthon - Don à l'AFM	1 000,00 €
Comité Léonard contre les myopathies - Téléthon - Gestion	400,00 €
War Zao Visiteurs de Prison	150,00 €
France Alzheimer 29	300,00 €

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 6 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC, Bernard SIMON, Mmes Anne-
Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, Monique BECAM)

5. – DEMANDE DE SURCLASSEMENT DEMOGRAPHIQUE

(Rapporteur : Mme Michèle FRANCOIS-GUIVARCH)

Le maire informe les membres du conseil municipal que le décret n° 99-567 du 6 juillet 1999 pris en application de l'article 88 de la Loi du 26 janvier 1984 permet aux communes touristiques de demander le surclassement dans une catégorie démographique supérieure en justifiant de capacités d'hébergement touristique.

Compte-tenu de l'achèvement de la Résidence des Roches (602 équivalents habitants) et des anneaux du port de Pempoul (800 équivalents habitants), l'addition des chiffres de capacité d'hébergement à la population légale permet de franchir le seuil des 10.000 habitants.

Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser :

- A solliciter le surclassement démographique de la commune ;
- A déposer auprès des services d'Etat le dossier justifiant la capacité de la commune à obtenir le surclassement.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

Remarque : lors des échanges force est de constater que des inconnues subsistent en particulier les contraintes liées à un changement de strate (+10.000 habitants) même si celui-ci est fictif. Un complément d'information sera fourni aux conseillers lors du prochain conseil.

6. – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

(rapporteur M. Stéphane CLOAREC)

Il convient de modifier le tableau des effectifs communaux au 1^{er} mars 2011 pour permettre l'intégration d'un agent en détachement depuis 2006 :

- par la suppression d'un emploi de rédacteur principal,
- par la création d'un emploi de rédacteur chef à compter du 1^{er} mars 2011.

Le maire sollicite l'autorisation de procéder à cette modification du tableau des effectifs communaux.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

7. – EXTENSION DU RATIO PROMUS-PROMOUVABLES AUX NOUVEAUX CADRES D'EMPLOI

(Rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

Le maire rappelle que par délibération du 31 mai 2007, le conseil municipal a arrêté les ratios promus-promouvables en application de la Loi du 19 février 2007.

Le tableau annexé à la délibération du 31 mai 2007 ne comporte pas certains cadres d'emploi présents dans la collectivité aujourd'hui. Il s'agit des cadres d'emploi de la filière police municipale – depuis le grade de gardien jusqu'au grade de chef de service de police municipale – et de la filière technique du fait de la refonte des cadres d'emploi des contrôleurs de travaux.

Il convient donc d'étendre les ratios à 100% aux cadres d'emploi et grades de la police municipale ainsi qu'aux grades de techniciens territoriaux refondus.

Il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir compléter ainsi la délibération du 31 mai 2007.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

8. – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN DESHERBEUR THERMIQUE

(Rapporteur : M. François MOAL)

Dans le cadre des engagements de la Charte de désherbage initiée sur le bassin versant, il est envisagé l'acquisition d'un matériel de désherbage à eau chaude. Ces matériels peuvent être subventionnés à hauteur de 30% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Les crédits étant portés en section d'investissement du budget primitif 2011, le maire sollicite l'autorisation de déposer une demande de subvention pour un matériel évalué à 39.936,00 € HT soit une subvention de l'ordre de 12.000 € à inscrire en recette d'investissement du budget communal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

9. – TRAVAUX SUR SACRISTIE – DEMANDES DE SUBVENTION

(Rapporteur : Mme Michèle FRANCOIS-GUIVARCH)

Le maire rappelle que des travaux en urgence ont été engagés sur la sacristie de la cathédrale. Les devis approuvés pour la charpente et la couverture atteignent 29.420,50 € HT. Une subvention de 15.000 € par la DRAC est acquise.

La commune est dans l'attente des réponses du Département et de la Région.
Les services du Conseil Régional de Bretagne ont exigé la présentation d'une délibération du conseil municipal pour déclarer le dossier complet.

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal d'approuver les demandes de participation financière :

- à hauteur de 10% du montant HT des travaux pour la Région Bretagne
- à hauteur de 20% du montant HT des travaux pour le Département du Finistère.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

10. – CREANCE IRRECOUVRABLE - ADMISSION EN NON VALEUR

(Rapporteur : M. François BOURDON)

La demande d'admission en non-valeur présentée par M. Serge TANGUY, receveur municipal, concerne un titre de recettes émis en 2008 à l'encontre d'un débiteur décédé en 2009. Il s'agissait pour la collectivité de récupérer un trop-perçu sur salaires de 5921,14 €.

L'admission en non-valeur se justifie par l'irrecouvrabilité des sommes confirmée par un procès-verbal de carence établi en novembre 2010 par les Services du Trésor.

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser cette admission en non-valeur du titre n° 687/2008 par l'émission d'un mandat de dépense correspondant au compte 654 du budget communal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

12. – DELEGATIONS AU MAIRE

(Rapporteur : M. Hervé JEZEQUEL)

- 1) Attribution du lot n°1 du marché de communication pour l'année 2011 à Monsieur Philippe ABJEAN « Léon'Art Conseil » – rédaction des supports de communication – marché renouvelable – 10.000 € TTC.
- 2) Attribution du lot n°2 du marché de communication pour l'année 2011 à la SARL « Mot Compte Triple » – conception graphique des supports de communication – marché renouvelable – 28.400,60 € TTC.
- 3) Attribution du lot n°3 du marché de communication pour l'année 2011 à la SARL PRIM – impression des supports de communication – marché renouvelable – 12.433,84 € TTC.

- 4) Renouvellement du marché à bons de commande « réseaux souples, électrification, France Télécom et éclairage public » détenu par la Société FORCLUM ARMOR pour la dernière année (du 22 janvier 2011 au 21 janvier 2012).

le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire

13 – INFORMATIONS DIVERSES DU MAIRE

1) Campagne publicitaire de France Nature Environnement

Le CRT a décidé de porter plainte. L'image de la Bretagne est ternie. Les Pays Touristiques ne peuvent que réagir à cette campagne. Seront adressés à tous les conseillers municipaux, les liens internet qui permettent de réagir individuellement ou collectivement.

lien communiqué par le CDT prejudice.c-heller@tourismebretagne.com

lien communiqué par le CRT <http://www.idp-pub.org/Deposer-une-plainte.html>

2) Information sur les populations légales

Un récapitulatif des populations légales officielles à l'échelle du canton est remis à chacun des membres du conseil municipal

M. le Maire clôt la séance à 20 heures 45.

Le Maire,
Nicolas FLOCH

La secrétaire de séance,
Mme Michèle FRANCOIS-GUIVARCH

Les Conseillers Municipaux,